# CONSEIL D'ADMINISTRATION

# SEANCE DU 25 JANVIER 2012

# FINANCES / BUDGET

# POINT IV – 3 :

# Rapport sur la situation en matière de développement durable

Centre national de la fonction publique territoriale
80, rue de Reuilly - CS 41232 - 75578 Paris cedex 12
Tél. : 01 55 27 44 00
Fax : 01 55 27 44 01
www.cnfpt.fr

# UN RAPPORT, DEUX OBJECTIFS

## UNE OBLIGATION LEGALE

- Ce rapport a pour objet de répondre aux obligations posées par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 issue du Grenelle de l'environnement qui demande aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants « d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable (…) présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget ». La nature de ces obligations a été précisée par décret le 17 juin 2011 et circulaire le 11 août 2011.

## UN OBJECTIF STRATEGIQUE

- Le Projet National de Développement 2010-2015 du CNFPT, adopté le 15 septembre 2010, décline 5 objectifs opérationnels prioritaires. Parmi ceux-ci, un est entièrement dédié au développement durable : « promouvoir le développement durable dans la formation et la gestion, notamment en favorisant la diffusion de cette notion dans les actions de formation et en devenant un modèle d'établissement éco-responsable ».

# LES LIMITES DE CE RAPPORT

## UNE DEMARCHE QUI SE STRUCTURE

- Si le CNFPT concrétise son engagement en faveur du développement durable depuis 2005, son Projet National de Développement, adopté fin 2010, lui donne un cadre stratégique et une légitimité inédits. Le recrutement d'un directeur de projets en charge de cet objectif et rattaché au directeur général, en janvier 2011, marque le départ d'une phase de structuration et de traductions opérationnelles. Ce document est un rapport initial.

## UN RAPPORT GLOBAL MAIS NON EXHAUSTIF

- L'organisation du CNFPT est décentralisée et la priorité est à la concrétisation des orientations, plus qu'au recensement de l'existant. Cet inventaire s'opère progressivement et toutes les pratiques locales relevant du développement durable ne sont pas encore identifiées. Par ailleurs, certains indicateurs ne peuvent encore être renseignés, car ils ne sont pas adaptés à notre organisation. Par exemple, le nombre d'heures d'insertion réalisées via la clause sociale dans les marchés publics chaque année.

# SOMMAIRE

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE *POUR* & *PAR* LE CNFPT

- l'engagement du CNFPT et les traductions de la notion de développement durable en lien avec sa mission de service public

## I. LES PRATIQUES D'ECO-RESPONSABILITE

- Pratiques concrètes mises en place par les structures du CNFPT pour renforcer leur éco-responsabilité

## II. LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA FORMATION

- Données sur l'offre de formation consacrée au développement durable en 2011 et présentation de l'offre nationale pour 2012

## III. PILOTAGE ET GOUVERNANCE DE L'OBJECTIF 5 DU PND

- Modalités de pilotage de la stratégie, d'accompagnement des structures et de participation des agents

# LE DEVELOPPEMENT DURABLE, *POUR* & *PAR* LE CNFPT

## CONTENU & METHODES

**25 janvier 2012**

# POURQUOI LE CNFPT S'ENGAGE

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE :
## UN OBJECTIF QUI REPOND A NOTRE MISSION DE SERVICE PUBLIC

- ACCOMPAGNER TOUS LES AGENTS TERRITORIAUX DANS LEUR DEVELOPPEMENT STATUTAIRE ET PROFESSIONNEL : les premiers agenda 21 datent des années 2000. Et les retours d'expérience des collectivités qui s'y sont engagés mettent en lumière la nécessité d'une évolution des pratiques professionnelles des agents, pour permettre la concrétisation de ces politiques et constater leurs effets positifs, au-delà de l'incantation et de la sensibilisation.
- ETRE LE PARTENAIRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : le CNFPT se mobilise pour accompagner les besoins et les attentes spécifiques exprimées par les collectivités dans le cadre de leurs pratiques de développement durable et d'éco-responsabilité
- ANTICIPER LES EVOLUTIONS DE SERVICE PUBLIC POUR GARANTIR UNE FORMATION ET UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTES : les risques sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux liés au changement climatique sont analysés pour être pris en compte dans les référentiels métiers et accompagner ainsi les efforts d'adaptation des territoires

# ACCOMPAGNER TOUS LES AGENTS TERRITORIAUX DANS LEUR DEVELOPPEMENT STATUTAIRE ET PROFESSIONNEL

## LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT MODIFIE LES PRATIQUES ET LES POLITIQUES

- La loi portant « engagement national pour l'environnement » dite Grenelle 2 a été promulguée le 12 juillet 2010. Elle est composée de 199 décrets, dont la moitié sont publiés ou en cours d'arbitrage, qui assurent la mise en œuvre des 257 articles inscrits dans la loi. **Des mesures déclinées dans six domaines majeurs : bâtiments et urbanisme ; transports ; énergie ; biodiversité ; risques, santé et déchets ; gouvernance**, avec les objectifs suivants :
  - amélioration énergétique des bâtiments et harmonisation des outils de planification ;
  - organisation de transports plus respectueux de l'environnement tout en répondant aux besoins en mobilité ;
  - réduction des consommations d'énergie et du contenu en carbone de la production,
  - préservation de la biodiversité ;
  - maîtrise des risques, traitement des déchets et préservation de la santé ;
  - mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique et fondement d'une consommation et d'une production plus durables.

- Nouvelle réglementation thermique, certificats d'économie d'énergie, dispositif certiphyto, introduction du bio dans la restauration collective, rapports développement durable et plans climats obligatoires, trames vertes et bleues … les pratiques des collectivités et de leurs agents sont modifiées par ces réglementations et procédures. Le CNFPT accompagne cette évolution majeure dans le cadre de sa mission de service public.

# Zoom sur…

- **LA PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE & LES EFFETS DU GRENELLE DANS LE SECTEUR DE LA RESTAURATION COLLECTIVE : <u>UN ENSEMBLE DE METIERS CONCERNES</u>**

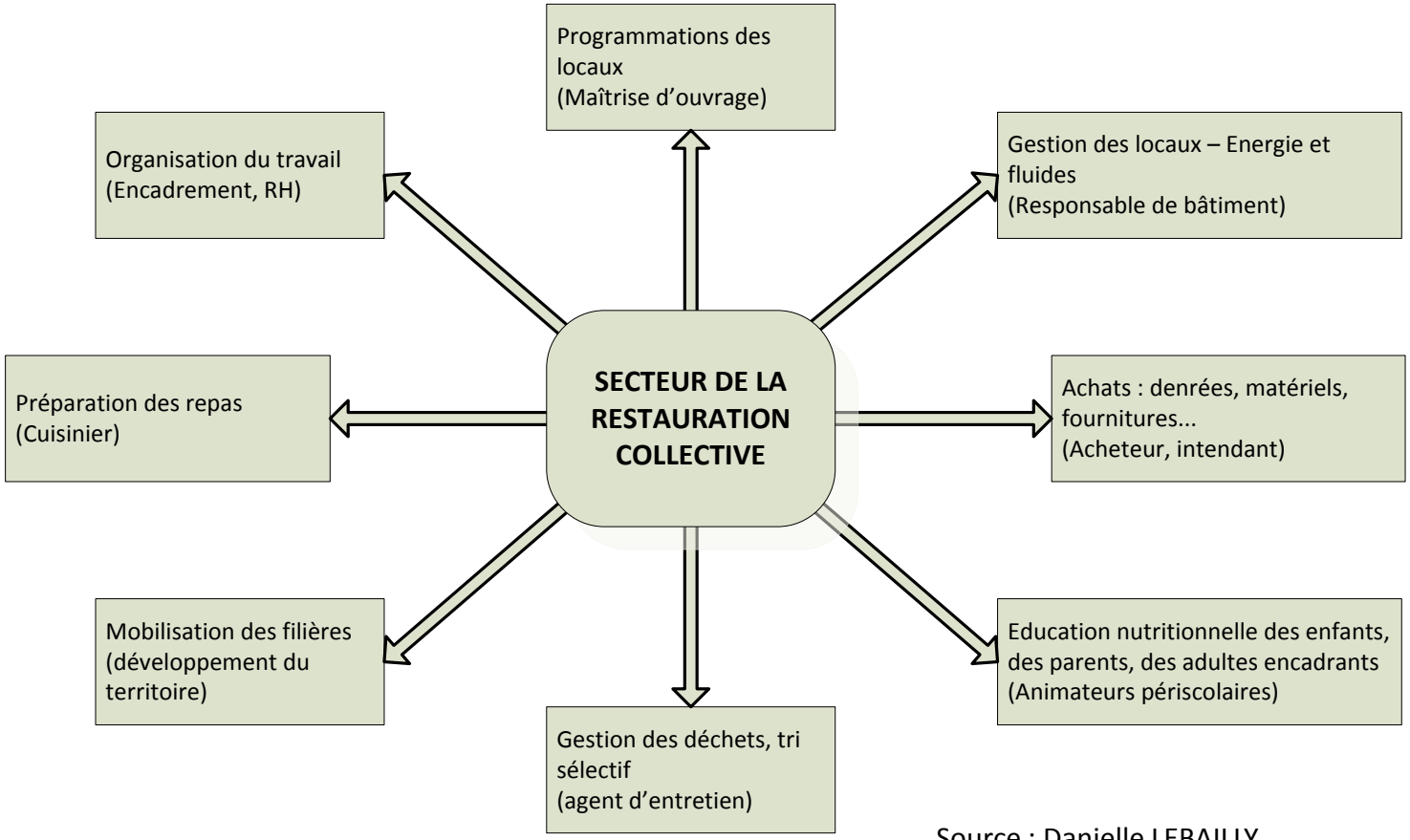


<u>Source</u> : Danielle LEBAILLY,
Conseillère Formation -DR Haute-Normandie

# REPONDRE AUX ATTENTES DES COLLECTIVITES ET DE LEURS AGENTS

- <u>UNE DYNAMIQUE EN CROISSANCE ET EN CONSOLIDATION PERMANENTES</u>
  - 116 candidatures ont été présentées à l'appel national à reconnaissance des politiques territoriales de développement durable en 2010 par le MEDDTL (ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement), soit 2 fois plus de dossiers qu'à chacune des 5 sessions précédentes. Parmi celles-ci, 32 collectivités de moins de 4.000 habitants et 23 collectivités de plus de 75.000 habitants.
  - Plus de 800 politiques publiques dédiées sont recensées en France.
  - La concrétisation de ces initiatives et leur transversalité intrinsèque implique un effort de professionnalisation d'agents de tous domaines (technique, social, culture, juridique, administratif… ) et de toutes catégories

- <u>UNE PARTIE INTEGRANTE DU BIEN ETRE DES AGENTS ET DES HABITANTS</u>
  - Selon une enquête réalisée par IPSOS en juin 2011 auprès de 200 personnes (Maire, Adjoint, président ou vice-président de communauté d'agglomération, de communauté urbaine ou de communauté de communes, Directeur de cabinet, Chef de cabinet, DGS, Directeur de services techniques, Directeur de services ou élus en charge de l'environnement, du développement durable, des énergies ou des transport ou de l'habitat) dans des communautés d'agglomération, communautés urbaines, communautés de communes ou communes de plus de 20 000 habitants, **90% des personnes interrogées estiment que le niveau de bien être des habitants de collectivités engagées dans le développement durable sera, à terme, supérieur aux autres.**

# 858 DEMARCHES RECENSEES

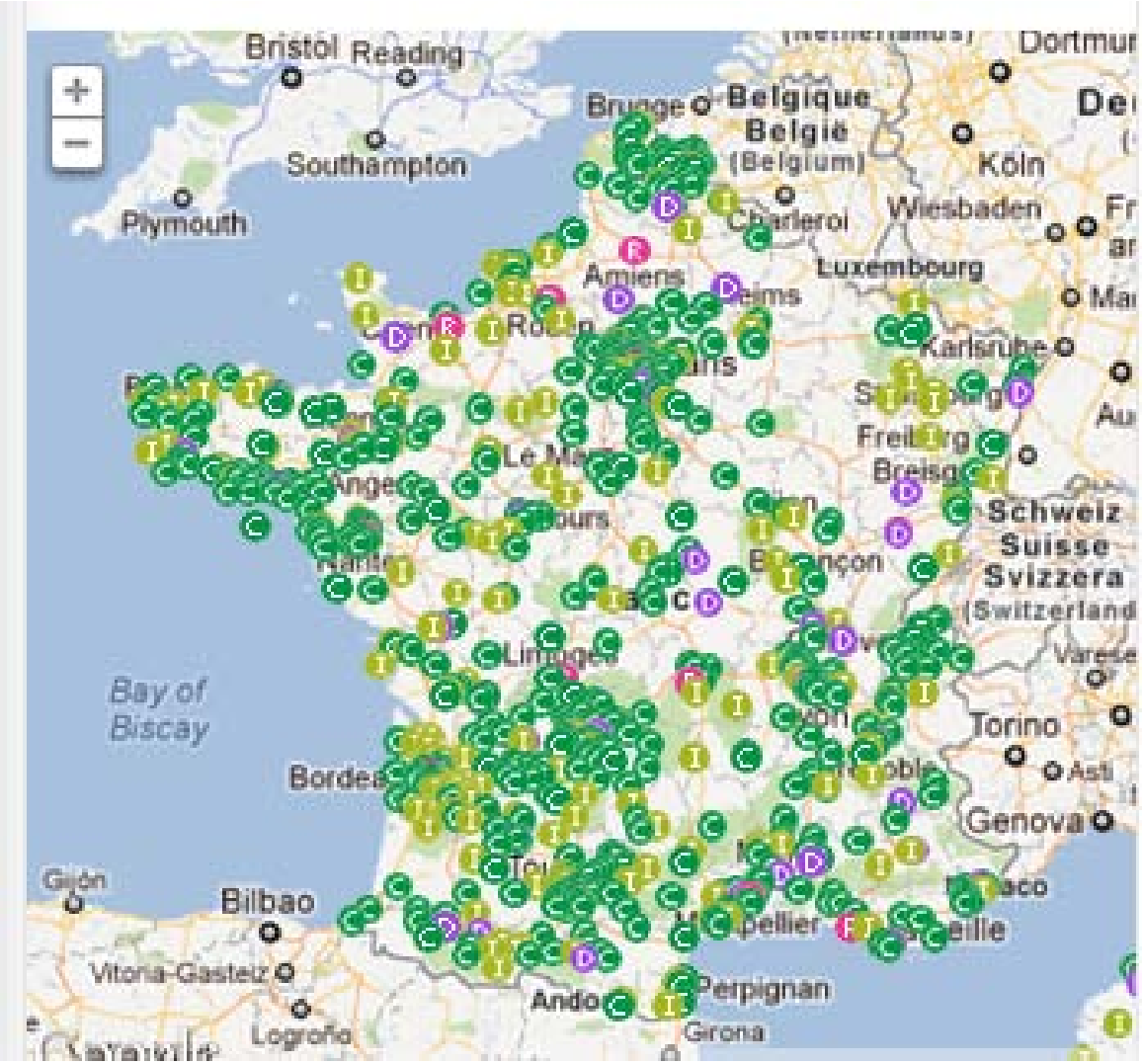


19 Régions
48 Départements
187 Interco.
604 Communes

Source : comité 21 – portail des agendas 21 de territoire
http://www.agenda21france.org

# ANTICIPER LES EVOLUTIONS DU SERVICE PUBLIC

- L'adaptation au changement climatique est incontournable pour les collectivités : les pratiques d'aménagement du territoire, le développement de nouvelles infrastructures, les politiques de prévention sanitaire, les plans de gestion des risques naturels ou industriels, les politiques d'action sociale… doivent intégrer, pour rester viables, les enjeux  liés à l'évolution du climat et à la raréfaction des énergies fossiles.

- Missionné pour accompagner les agents dans leur développement professionnel et pour anticiper les évolutions du service public territorial, le CNFPT intègre donc ces enjeux dans son offre de formation et de service

- Par ailleurs, en soutenant l'évolution des modes de production, de consommation et de déplacement, en prévenant les risques naturels, industriels et sanitaires et en limitant l'étalement urbain, en ouvrant de nouvelles perspectives d'innovation sociale et économique, les politiques territoriales de développement durable sont contributrices de l'adaptation des territoires.

- Le CNFPT soutient donc, dans le cadre de ses missions de service public, la mise en place de politiques de développement durable par les collectivités et l'évolution concomitante des métiers et des compétences des agents de la fonction publique territoriale

# Zoom sur…

- **L'EVOLUTION DES PRECIPITATIONS ET LES CONSEQUENCES POUR LES TERRITOIRES**

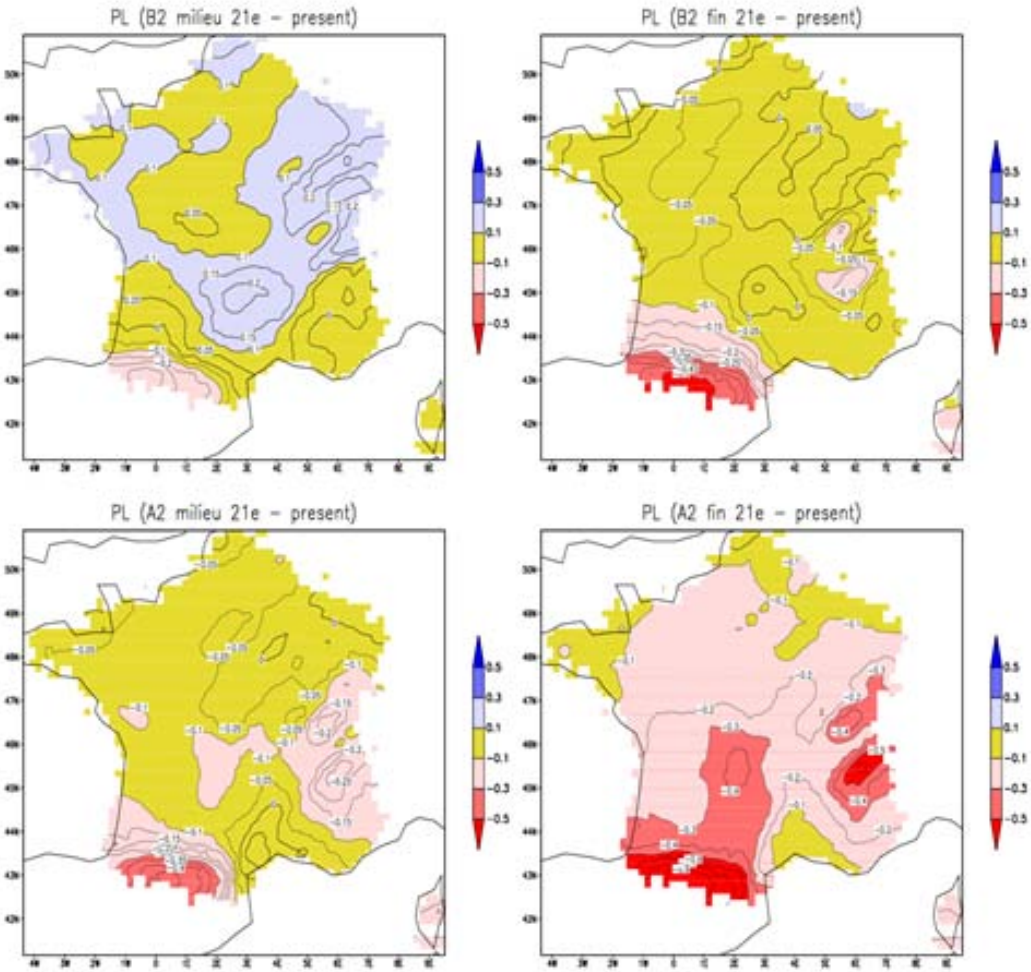


L'Observatoire National des Effets du Réchauffement Climatique (ONERC) a réalisé une étude sur la modification des précipitations en moyenne annuelle sur la France, en distinguant d'une part le cas d'un scénario d'émission forte des gaz à effet de serre (A2, en bas) et le cas d'un scénario d'émissions plus faibles (B2, en haut), et d'autre part les modifications au milieu du 21ème siècle (à gauche) et à la fin du 21ème siècle (à droite). D'après l'ONERC, « la tendance générale, qui s'accentue avec le temps et avec des émissions plus fortes de gaz à effet de serre, est plutôt à l'assèchement, assèchement plus marqué sur les reliefs et au Sud de la France. »

Source: ONERC - http://onerc.org/

# COMMENT LE CNFPT S'ENGAGE

## UNE DECLINAISON DANS LES DOCUMENTS D'ORIENTATION

- Dans la continuité des objectifs affichés par le Projet National de Développement, les Projets Régionaux de Développement, les documents d'orientation de la direction générale adjointe chargée du développement de la formation, de la structuration du réseau des instituts, du développement du système d'informations, de la politique d'achats ou de l'amélioration de la gestion de l'établissement déclinent l'objectif de développement durable en axes concrets

## UNE VISION TRANSVERSALE et HOLISTIQUE

- L'approche du développement durable retenue par l'établissement concerne autant la gestion de son activité que la prise en compte du développement durable dans son offre de formation. Elle est, à ce titre, transversale et questionne tous les métiers et tous les agents.

# UNE VISION TRANSVERSALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**PND, PRI & PRD Objectif 5**

- **Eco-Responsabilité**
  - Déplacements des Agents & Stagiaires (5.1)
  - Dématérialisation (5.1)
  - Gestion des Ressources et du Patrimoine (5.4)
  - Gestion des Déchets (5.4)
  - Achats Responsables (5.4)
  - Formation Interne (5.4)
- **Formation**
  - Capitalisation & diffusion des pratiques existantes (5.2)
  - Offre de formation et de services (5.2)
  - Révision du référentiel Métiers (5.2 & 5.3)
  - Offre nationale harmonisée (5.2 & 5.3)
  - Prise en compte du développement durable dans les formations d'intégration (5.3)
  - Offre intra : accompagnement des collectivités et soutien aux pratiques innovantes (5.3)

# LES PRATIQUES D'ECO-RESPONSABILITE

25 janvier 2012

# LE BILAN CARBONE© DU CNFPT

## UN DIAGNOSTIC DE NOS EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

- Le bilan carbone permet de mesurer les émissions directement liées à la gestion de l'établissement ainsi que celles qui sont indirectes, c'est-à-dire liées à notre activité de formation (déplacements professionnels des agents, des stagiaires et des intervenants)

## UN ETAT INITIAL DE NOS PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

- Des profils environnementaux sont réalisés pour chacune des structures (délégations régionales, instituts, siège), afin de mesurer leurs performances et de recenser les bonnes pratiques (voir annexes)

## UN OUTIL D'AIDE A LA DECISION

- Les résultats du bilan carbone sont intégrés dans les processus de décision budgétaire et un « budget équivalent carbone » est en cours d'élaboration pour 2012

# DIAGNOSTIC DE NOS EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

- 6 mois de collecte et de traitement des données (janvier à juin 2011), grâce à l'appui d'un réseau de 38 référents carbone

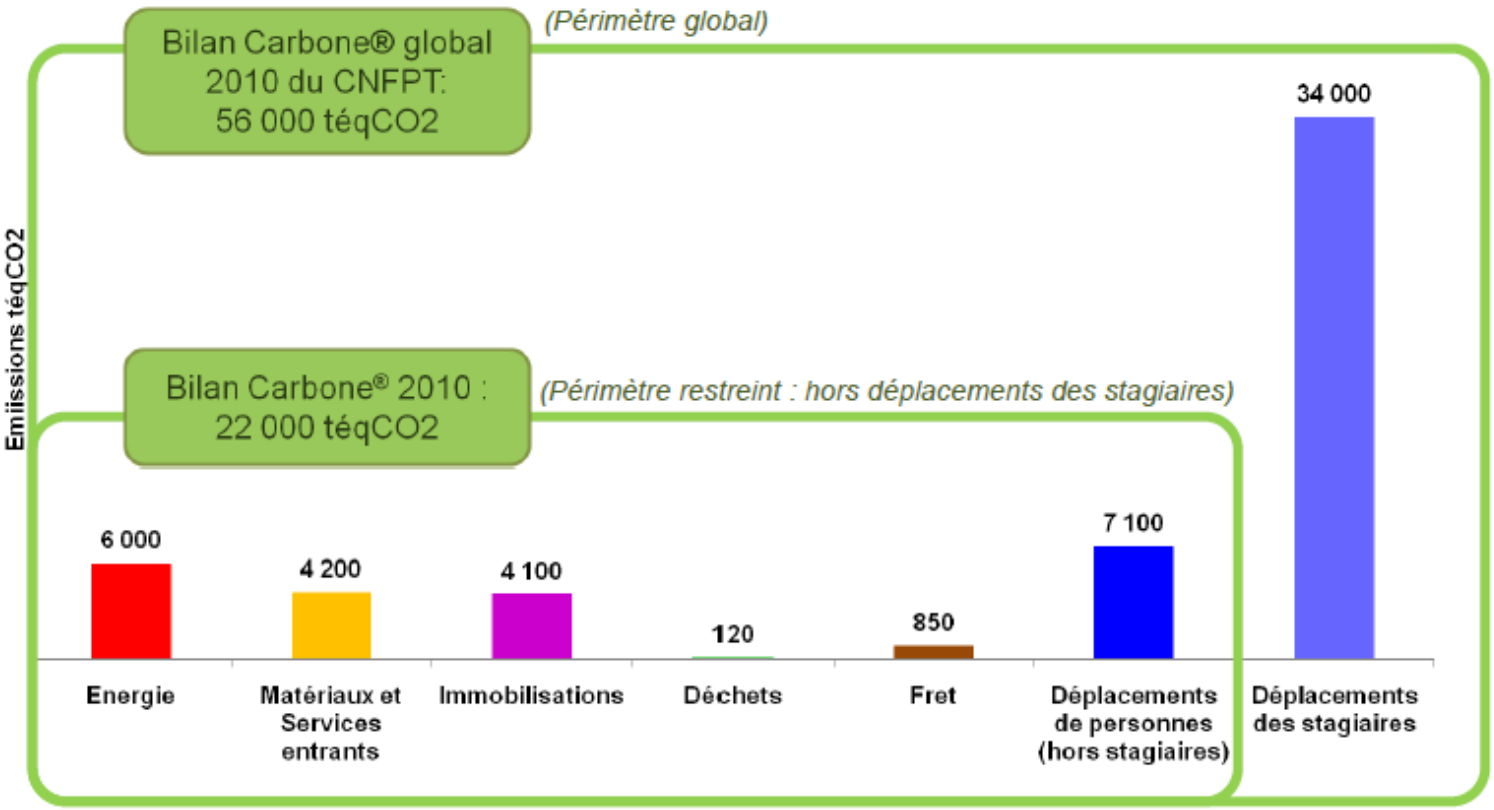


Profil d'émissions du Bilan Carbone® CNFPT par poste

# PROSPECTIVE ECONOMIQUE LIEE A NOTRE PROFIL CARBONE

- Prenant en compte notre profil d'émissions de gaz à effet de serre, lié au mix énergétique dont nous dépendons, une analyse des conséquences économiques a été menée pour l'ensemble du CNFPT

**Prix du Baril : 80 → 150 $**

**Surcoût : 1 385 000 €**

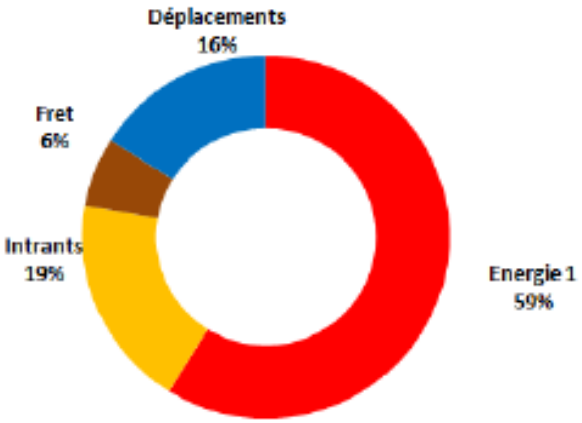


**Prix au consommateur**

| Type d'énergie | Unité | | 2010 | 2020 | Évolution |
|---|---|---|---|---|---|
| Électricité | Centime € TTC / 100 kwh PCI | scénario de référence | 11,5 | 14 | + 17% |
| | | scénario haut | | 16 | + 40% |
| Fioul | Centime € TTC / 100 kwh PCI | scénario de référence | 7 | 8,5 | + 20% |
| | | scénario haut | | 10 | + 45% |
| Gaz | Centime € TTC / 100 kwh PCI | scénario de référence | 6 | 7,5 | + 25% |
| | | scénario haut | | 8,5 | + 43% |

# ENSEIGNEMENTS DU BILAN CARBONE ©

- Les résultats de notre bilan carbone pointent des domaines prioritaires pour réduire de manière significative nos émissions directes de gaz à effet de serre :

  - Les **achats** (fournitures et mobilier, services, parc informatique, véhicules, fret) représentent 34% de notre bilan carbone (émissions directes), dont 15% directement liés aux achats de papier
  - Les **déplacements** domicile – travail et professionnels représentent 31% de notre bilan carbone (émissions directes) et les déplacements de stagiaires représentent 61% de nos émissions globales
  - Les **consommations** d'énergie dans les bâtiments (chauffage, eau chaude, électricité) représentent 26 % de notre bilan carbone (émissions directes)

# ENSEIGNEMENTS DU BILAN CARBONE ©

- Des indicateurs de performance environnementale sont définis et renseignés pour chaque structure :

| | Moyenne nationale du CNFPT |
|---|---|
| **Consommation d'énergie par m².an** | **322 kWh Ep/m².an** |
| **Consommation d'électricité** | **5 442 kWh/agent/an** |
| **Quantité de déchets générée** | **368 kg/agents/an** |
| **Quantité de papier utilisée par agent** | **190 kg/agents/an** |
| **Distance parcourue pour les déplacements domicile - travail** | **35 km/agent/jour** |
| **Distance parcourue pour les déplacements professionnels** | **14 580 km/agent/an** |

# Les profils environnementaux des structures

**Caractéristiques de la structure :**

- Nombre d'agents ETP,
- Nombre de sites au sein de la structure,
- Taille : Ville Moyenne / Grande Grande Ville / Métropole
- Localisation : Isolée ou Connectée à un nœud ferroviaire

**Résultats globaux de la structure par postes d'émissions**

*Résultats en téqCO2 (tonnes équivalent CO2)*

**Indicateurs clés de l'énergie**

*Ratio de performance énergétique des bâtiments en kWhEP/m²/an (EP = Energie Primaire)*

**Indicateurs clés des immobilisations**

*Nombre de véhicules au sein de la structure*

# Les profils environnementaux des structures

**Indicateurs clés des intrants**

*Nombre de repas servis (si restauration interne) et nombre de repas payés (agents + stagiaires)*

**Pratiques d'écoresponsabilité de la structure en 2010**

*Tri sélectif, mode d'impression par défaut, compostage des déchets verts, utilisation de tasses lavées et réutilisées, économies d'eau, Plan de Déplacements…*

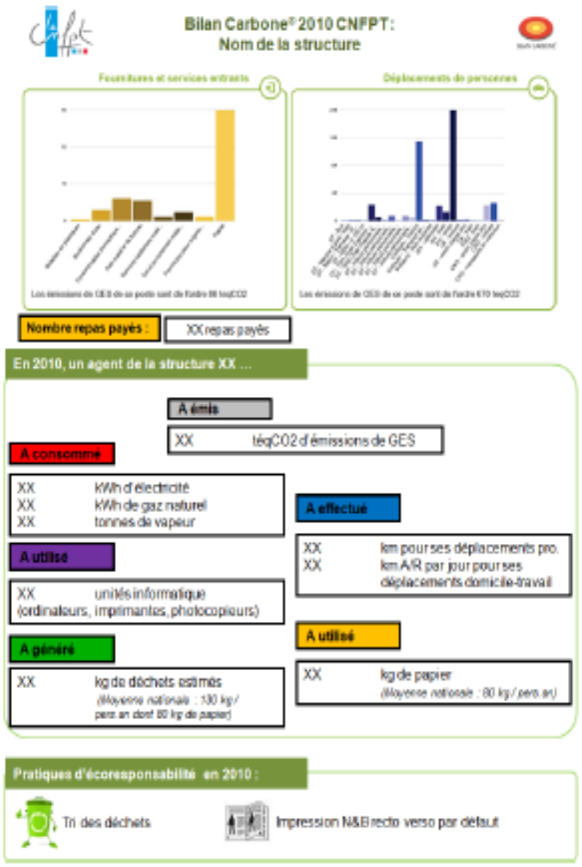


**Indicateurs clés par agent ETP de la structure**

*- Résultats en téqCO2 (tonnes équivalent CO2)/agent ETP*

*- **Energie** : consommations énergétiques finales de l'ensemble des bâtiments ramenées à un agent ETP*

*- **Immobilisations** : nombre d'unités informatiques (UI). Un UI inclut les ordinateurs, imprimantes, scanners, photocopieurs)*

*- **Déplacements pro** : distance totale effectuée au sein de la structure (tous modes de*

**<u>L'ensemble des profils environnementaux des structures est fourni en annexe</u>**

# ENSEIGNEMENTS DU BILAN CARBONE ©

- Les résultats de notre bilan carbone indiquent des secteurs d'amélioration pour chacune des structures :

  - Au titre des immobilisations, le poids carbone des véhicules et des postes informatiques est prépondérant.
  - Les consommations de papier induisent d'importantes émissions : achat, fret, courrier. Ce alors que l'équipement informatique, lui-même émissif, permet d'améliorer la dématérialisation de nos relations aux agents et aux collectivités
  - La restauration est un enjeu fort en terme de réduction des émissions (productions locales, agriculture biologique, part de protéines d'origine animales…)
  - Les déplacements domicile – travail et professionnels restent fortement automobiles

# PRATIQUES D'ECO-RESPONSABILITE

- Les structures du CNFPT sont engagées pour améliorer leurs performances environnementales :

  - **95%** de nos structures (délégations, instituts, siège), ont mis en place des procédures d'impression en recto-verso et noir & blanc par défaut.
  - **39%** des structures ont implantés des équipements économes en eau
  - **61%** des structures pratiquent le tri sélectif des déchets et **19%** mettent en place des mesures de réduction des déchets à la source
  - **7 structures** ont mis en place un plan de déplacements
  - **5 structures**, parmi celles qui proposent une restauration aux stagiaires, proposent des produits issus de l'agriculture biologique

# LE SIEGE, MODELE D'ECO-RESPONSABILITE EN DEVENIR

- Le déménagement du siège est l'opportunité de renforcer son exemplarité (renouvellement des marchés, désarchivage…)
  - Marché de restauration réservé à une entreprise du secteur adapté, intégrant des clauses sur la gestion écologique du restaurant, la prise en compte de la saisonnalité et de l'origine des produits et l'introduction de 20% d'aliments issus de l'agriculture biologique
  - En cours : mise en place du tri sélectif : tri du papier dans chaque bureau, tri et recyclage des canettes, bouteilles plastiques et gobelets, des consommables informatiques, des cartons et des ampoules. Chaque lot est confié à une entreprise d'insertion avec contrôle du recyclage effectif des déchets
  - Implantation de produits bio et/ou équitables dans les distributeurs alimentaires, boissons chaudes et froides. Mise en place d'une fonction « sans gobelets » pour les distributeurs de boisson, diminuant le prix des boissons et distribution de tasse lavables à tous les agents.
  - Marché d'entretien ménager : diminution de la quantité de produits utilisés grâce à l'utilisation de nouveaux procédés et adaptation des horaires de travail des personnels d'entretien pour leur permettre l'usage des transports en commun

# Zoom sur…

- **LE DESARCHIVAGE DU SIEGE DU CNFPT, AVANT SON DEMENAGEMENT**

- Suite à un appel d'offre, nous avons confié la récupération de nos papiers usagés à NOUVELLE ATTITUDE, une entreprise d'insertion par le travail de personnes éloignées de l'emploi, spécialisée dans la collecte et le recyclage des papiers. Entre mai et juillet 2011 :

  - 51 tonnes de papiers récupérés ont permis la fabrication d'environ 46 tonnes de papier recyclé
  - 218 000 kg de bois et 597 000 litres d'eau ont été économisés
  - 3 000 kg de $CO_2$, soit l'équivalent de 22 000 kms parcourus en voiture ont été évités
  - 1/2 emploi d'insertion à temps complet a été créé

# ECO-RESPONSABILITE : PERSPECTIVES

## Concernant les achats :

- Des délégations pionnières et volontaires sont sollicitées pour identifier les marchés prioritaires dans lesquels des critères de développement durable peuvent être intégrés
- Le travail réalisé au niveau du siège et les achats responsables déjà engagés permettent de proposer des bonnes pratiques à l'ensemble des structures
- La réflexion sur la dématérialisation, engagée dans le cadre d'un groupe de travail national et du PDSI doit permettre de mieux amortir le poids carbone de notre parc informatique et de diminuer les consommations de papier

## Concernant les déplacements :

- Un groupe de travail national sur les déplacements, dont l'objectif est de définir les modalités d'élaboration et les actions incontournables pour les Plans de Déplacements de nos Etablissements, rendra ses conclusions en février 2012
- En parallèle, une réflexion sur la compensation carbone des émissions liées à nos déplacements est engagée

## Concernant notre patrimoine :

- Un groupe de travail interrégional va être institué  pour proposer des pistes de réduction des consommations d'eau et d'énergie dans nos bâtiments
- Une réflexion peut être menée avec la direction du patrimoine afin d'aboutir à un référentiel développement durable pour les constructions neuves et les rénovations

# LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES FORMATIONS

# L'offre dédiée au développement durable en 2011

**La méthode :**

- Une extraction du catalogue à partir de 25 mots clés
- Un regroupement des formations par thèmes :
  - Politiques intégrées de développement durable
  - Prise en compte du développement durable dans la gestion des collectivités (achats, management, finances, participation citoyenne, coopération)
  - Prise en compte du développement durable dans la santé (alimentation, nutrition)
  - Prise en compte du développement durable dans la cohésion sociale et l'épanouissement (lutte contre les discriminations, lutte contre l'illettrisme, culture, sport, éducation)
  - Prise en compte du développement durable dans l'intervention sociale
  - Prise en compte du développement durable dans la conception et gestion technique (bâtiments, espaces publics, infrastructures, eau, déchets)
  - Prise en compte du développement durable dans l'aménagement du territoire (économie locale, mobilité, urbanisme et tourisme),
  - Prise en compte du développement durable dans la gestion des risques et la police

# L'offre dédiée au développement durable en 2011

## Les résultats détaillés :

| | | Nombre de jours de formation session | Nombre de stagiaires présents | Nombre d'heures de formation (HFS) |
|---|---|---|---|---|
| Politiques intégrées | DEVELOPPEMENT DURABLE | 262 | 2552 | 16841 |
| | ECO-RESPONSABILITE | 130 | 631 | 7856 |
| | CLIMAT | 335 | 1976 | 13658 |
| Gestion des collectivités | ACHATS | 91 | 414 | 4387 |
| | MANAGEMENT | 117 | 600 | 5557 |
| | FINANCES | 2 | 54 | 324 |
| | PARTICIPATION CITOYENNE | 135 | 636 | 6296 |
| | COOPERATION | 46 | 87 | 1563 |
| Santé | RESTAURATION ET NUTRITION | 586 | 3129 | 30469 |
| Cohésion sociale et épanouissement | LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS | 165 | 705 | 7398 |
| | LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME | 146 | 535 | 2503 |
| | CULTURE | 32 | 125 | 920 |
| | SPORT | 6 | 37 | 636 |
| | EDUCATION | 93 | 258 | 3165 |
| Intervention sociale | VOLET SOCIAL DU DD | 69 | 431 | 3780 |
| Gestion technique | BATIMENTS | 185 | 858 | 10286 |
| | DECHETS | 230 | 886 | 11340 |
| | ECO/ZERO-PHYTO | 1106 | 5663 | 60907 |
| | EAU | 65 | 391 | 4783 |
| | INFRASTRUCTURES | 61 | 356 | 3299 |
| Aménagement du territoire | ECONOMIE LOCALE | 2 | 11 | 132 |
| | MOBILITE | 12 | 50 | 723 |
| | URBANISME | 175 | 947 | 11158 |
| | TOURISME | 7 | 33 | 510 |
| Risques et Police | POLICE | 54 | 245 | 2325 |
| | GESTION DES RISQUES | 17 | 66 | 969 |
| TOTAUX | | 4129 | 21676 | 211785 |

# L'offre dédiée au développement durable en 2011

**Les résultats globaux :**

- 21 676 agents formés au développement durable dans le cadre des formations de professionnalisation
- 4 129 journées de formation organisées par le CNFPT
- Des thèmes de formation prédominants :
  - Les pratiques d'éco-responsabilité et les politiques de développement durable (agendas 21, plans climat…) : *727 jours de formation – 5159 stagiaires présents*
  - L'alimentation & la nutrition : *586 jours de formation – 3129 stagiaires présents*
  - La conception et la gestion technique : des bâtiments, des déchets, des espaces publics (politiques éco- ou zérophyto), de l'eau, des infrastructures : *1647 jours de formation – 8154 stagiaires présents*
  - L'aménagement du territoire et l'urbanisme (offre ciblée pour les catégories A) : *196 jours de formation – 1041 stagiaires présents*

- Une offre de formation émergente sur les aspects sociaux du développement durable

- Une offre équilibrée en direction de toutes les catégories d'agents

# Zoom sur…

- **LA TRADUCTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES FORMATIONS :**
  - **DANS LA GESTION DES ESPACES PUBLICS (Eco/Zéro- phyto, 1 106 JFS en 2010)**

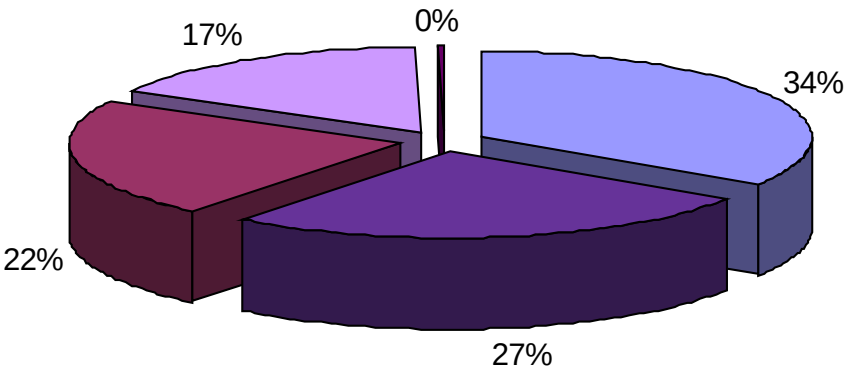


Les formations visent à favoriser l'évolution globale des pratiques (prédominance de la gestion durable intégrée et des pratiques alternatives) mais semblent négliger l'information et l'association de la population. Un quart de notre activité reste dédié à l'usage raisonné des produits, alors que les pratiques montrent que l'on peut en réduire drastiquement l'usage.

  - **DANS L'ACTIVITE DE RESTAURATION COLLECTIVE ( 586 JFS liées au DD en 2010)**

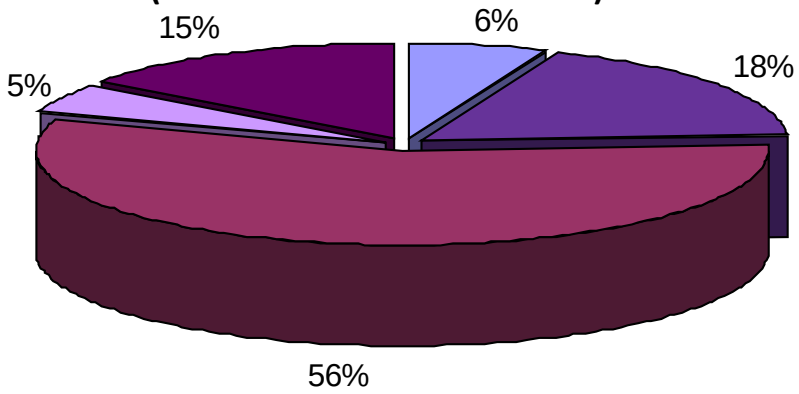


La thématique est plus récente est reste centrée sur la nutrition, « usage raisonné » des ingrédients culinaires, plutôt que sur les pratiques alternatives (introduction de produits locaux et/ou bio, recyclage des déchets…). La part dédiée à l'éducation des convives est significative.

Gestion durable intégrée | Pratiques alternatives | Usage Raisonné
Connaissance de base | Communication / Education

# L'offre dédiée au développement durable en 2011

- **Analyse de l'offre au regard des exigences du cadre de référence des pratiques territoriales de développement durable :**

- 5 finalités :
  - **Lutte contre le** changement climatique **et protection de l'atmosphère**
  - **Préservation de la** biodiversité**, protection des milieux et des ressources**
  - Epanouissement **de tous les êtres humains**
  - Cohésion sociale **et solidarité entre territoires et générations**
  - **Dynamique de développement suivant des** modes de consommation et de production **responsables**

- 5 exigences en termes de conduite de projet :
  - Participation
  - Pilotage **du projet**
  - Transversalité
  - Evaluation
  - **Stratégie d'amélioration continue& de développement des** compétences

# L'offre dédiée au développement durable en 2011

- Les différents thèmes de formation permettent d'aborder *de front* les 5 finalités du développement durable :

| Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère | Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources | Epanouissement de tous les êtres humains | Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations | Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables |
|---|---|---|---|---|
| Politiques intégrées de développement durable | | | | |
| Gestion des collectivités | | | Gestion des collectivités | |
| | Cohésion sociale / Intervention sociale | | | |
| Gestion technique | | | | Gestion technique |
| Aménagement du territoire | | | Aménag. du territoire | |
| Risque & Police | | | Risques & Police | |

# L'offre dédiée au développement durable en 2011

- Les 5 exigences pour la conduite de projets, qui questionnent notre approche des activités et des compétences transversales, sont peu prises en compte dans les objectifs pédagogiques des formations liées à la gestion technique, à l'aménagement du territoire et au domaine risques et police :

| Participation | Pilotage **du projet** | **Transversalité** | **Evaluation** | Amélioration continue& développement des **compétences** |
|---|---|---|---|---|
| Politiques intégrées de développement durable | | | | |
| Gestion des collectivités | | | | |
| | | | Cohésion sociale / Intervention sociale | |

# FORMATION : QUELQUES PERSPECTIVES 2012

## Offre Nationale :

- 3 itinéraires métiers dédiés à la prise en compte du développement durable pour les ouvriers polyvalents (199 JF - Journées de Formation programmées), les responsables de bâtiments (180 JF), les ingénieurs infrastructures (250 JF)
- Une première approche du « volet social » du développement durable par la mise en place de stages, respectivement sur la lutte contre la précarité énergétique et sur la prise en compte du développement durable dans les activités du travailleurs social (240 JF au total)
- 2 itinéraires thématiques dédiés à la mise en place de politiques territoriales de développement durable (158 JF) et à la concrétisation de stratégies « zérophyto » (267 JF).
- Révision du référentiel des formations d'intégration de toutes les catégories d'agents pour y inclure le développement durable de manière transversale et globale

## Labellisation de l'offre :

- Une réflexion s'engage pour définir un référentiel partagé qui permettra, à terme, de garantir par la labellisation la prise en compte du développement durable dans l'organisation et dans le contenu des sessions de formation

## Prospective métiers :

- Chantier d'identification des impacts du développement durable et du changement climatique pour les métiers de la fonction publique territoriale

# PILOTAGE & GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

# LA GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## UNE DIRECTION DE PROJETS

- Un directeur de projet en charge du développement durable est rattaché au directeur général du CNFPT. Assisté d'un collaborateur, plus spécifiquement en charge des pratiques d'éco-responsabilité, il a pour objectifs **d'impulser, d'accompagner, d'animer et de suivre la prise en compte du développement durable dans les pratiques de gestion et de formation de l'établissement.** C'est une fonction d'assistance à maitrise d'ouvrage interne, qui permet de fournir une expertise à tous les stades de développement des projets (diagnostic, expression de besoins, objectifs, plan d'actions, conseils techniques, évaluation…) et d'accompagner la conduite du changement (ingénierie de la transversalité, prospective stratégique, mobilisation des équipes…).

## UN RESEAU DE CORRESPONDANTS - DES PRATIQUES DECENTRALISEES

- L'animation de la réflexion des structures du CNFPT sur leur éco-responsabilité est assurée par les référents carbone. Ceux-ci ont concentré leurs efforts en 2011 sur la **collecte des données pour réaliser le bilan carbone**. Ils seront formés, début 2012, à l'accompagnement du changement de pratiques et à l'animation des réflexions internes sur le développement durable. A terme, ils deviendront donc les ambassadeurs du développement durable au sein du CNFPT.

- La prise en compte du développement durable dans l'offre de formation est assurée en 2011 par les chefs de projets des offres nationales, par les directeurs adjoints en charge des formation et par les conseillers formation concernés pour l'offre locale. **Un réseau de référents développement durable, répartis sur les différents champs d'action publique locale et issus des pôles de compétences, sera institué en 2012.**

# Zoom sur…

- **<u>Le réseau des référents carbone :</u>**
  - 3 jours de formation au bilan carbone© et à l'exploitation des résultats, en partenariat avec le Centre de Formation Interne
  - Une captation vidéo de l'ensemble des formations, disponible sur le site intranet
  - Des outils spécifiques créés pour la communication au sein des structures et pour la compréhension des profils environnementaux (cf. annexes)

# Zoom sur…

- **Le portail intranet dédié au développement durable, lancé en mars 2011**

Objectifs, enjeux et avancement du plan d'action du Plan Climat

Zone réservée aux référents Carbone

Le bilan carbone et ses résultats, le trombinoscope de ses référents…

Une foire aux questions qui s'alimentera de vos questions

# LA GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## LA CONCERTATION AUTOUR DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Plusieurs dispositifs de concertation ont été déployés pour inciter les agents du CNFPT a exprimer leurs représentations et leurs propositions en matière de développement durable (journée des personnels de l'INET en février 2011, journée de travail avec les DAR en avril 2011, rencontre des cadres en juillet 2011, demi-journée de travail avec le pôle de compétence action sociale en octobre 2011…). Une carte heuristique, résumant l'ensemble de ces propositions a été créée.

## DES PARTENARIATS STRUCTURANTS

- 2 conventions ont été signées en 2011, l'une avec le MEDDTL et l'autre, qui en découle, avec l'ADEME. Ces conventions ont permis :
  - D'engager avec le MEDDTL l'organisation de formations sur les pratiques territoriales de développement durable, mêlant des fonctionnaires d'état et des fonctionnaires publics territoriaux (Rhône-Alpes en avril 2011, Lorraine en mai 2011, Poitou-Charentes en cours d'organisation)
  - D'organiser avec l'ADEME des journées d'actualité sur la lutte contre la précarité énergétique (4 journées organisées en 2011) et de réaliser la conception pédagogique de modules de formation de 3 jours sur le même thème (45 sessions programmées en 2012)

# Zoom sur…

- **LE PARTENARIAT LOCAL ENTRE LA DELEGATION REGIONALE BOURGOGNE ET LA DIRECTION REGIONALE DE L'ADEME**
  - L'ADEME fait partie du Comité de pilotage mis en place par le CNFPT pour le projet de sensibilisation aux Ecogestes pour la Ville de Dijon (800 agents concernés à former sur 3 ans).
  - Le CNFPT intègre le Comité technique du parcours pédagogique Energie-Climat élaboré par le Conseil régional, l'ADEME et d'autres partenaires locaux : réalisation de 3 modules de formation en 2011

| Dom | Sous-dom | Intitulé | JFS | Stagiaires présents |
|---|---|---|---|---|
| O | 6 | Enjeux et pratiques du compostage domestique | 2 | 18 |
| O | 6 | Construire et piloter l'opération de compostage domestique dans sa collectivité | 2 | 16 |
| O | 6 | Matrice des coûts | 1 | 12 |
| R | 2 | Parcours pédagogique Energie-Climat<br>Module « L'urbanisme, notions-clés pour un aménagement durable des territoires » | 2 | 14 |
| Q | 5 | Parcours pédagogique Energie-Climat<br>Module « Les énergies renouvelables dans le cadre d'une politique globale de maîtrise de l'énergie » | 2 | 17 |
| Q | 5 | Parcours pédagogique Energie-Climat<br>Module « La maîtrise de l'énergie dans les bâtiments » | 2 | 18 |

# PILOTAGE & GOUVERNANCE : PERSPECTIVES

- **Mettre en place une stratégie :** le plan climat du CNFPT peut être considéré comme une première étape vers une stratégie intégrée de développement durable. L'ensemble des démarches engagées, au niveau national et dans chacune des structures, permet de nourrir un plan d'actions qui sera présenté au Conseil d'Administration en mars 2012.

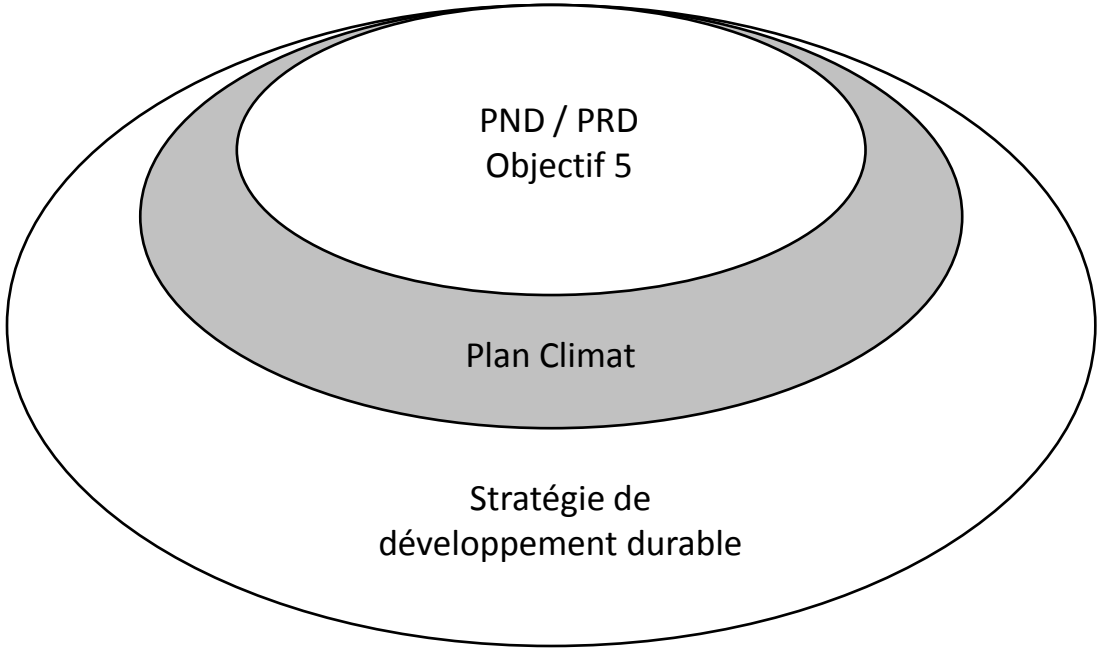

# Zoom sur…

- **LES ORIENTATIONS EN COURS DE REFLEXION POUR LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CNFPT**

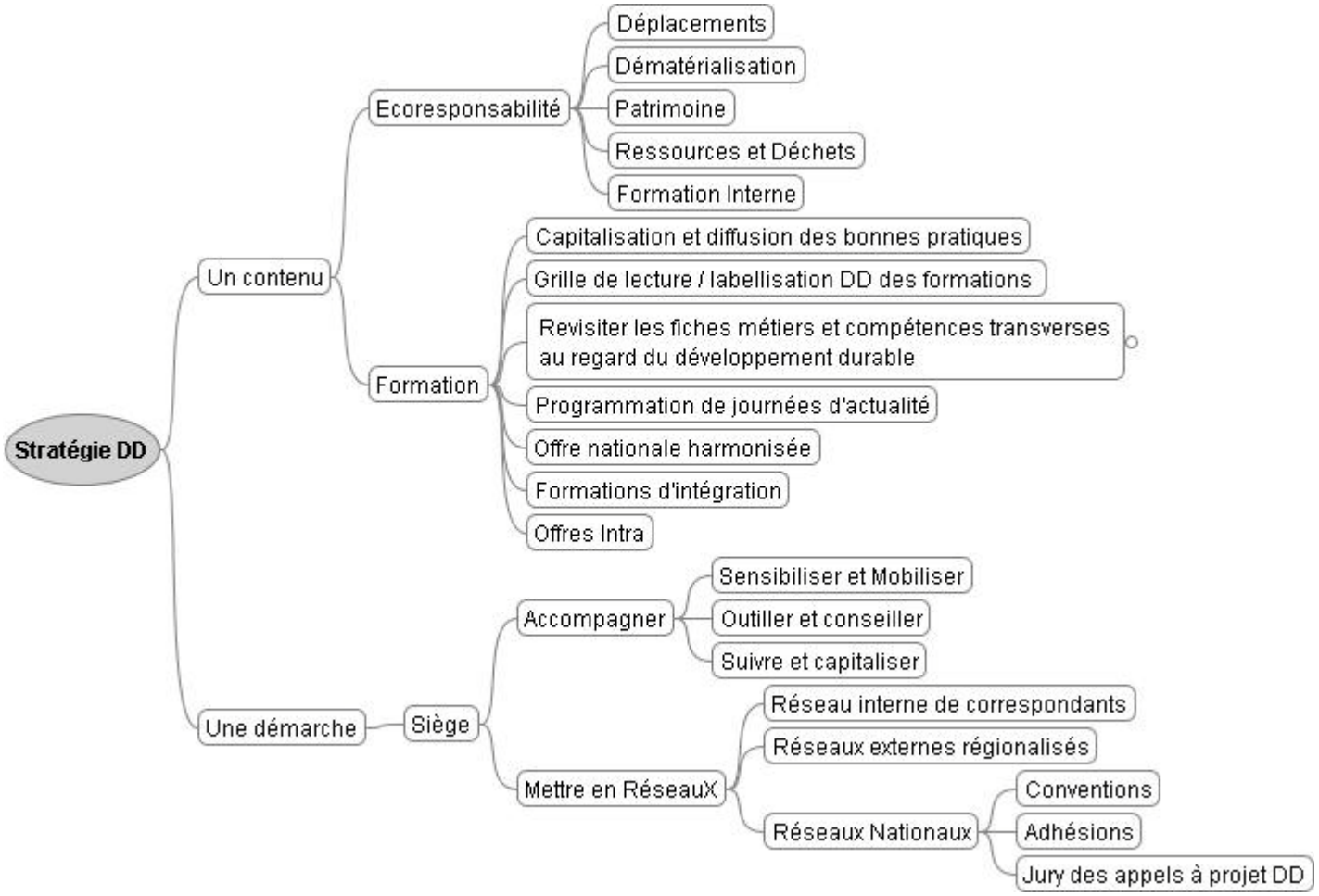

# PILOTAGE & GOUVERNANCE : PERSPECTIVES

- **Développer l'accompagnement décentralisé.** Il s'agit d'une mission modulable et déployée en 2011 en Lorraine, en Corse et en Guyane :
  - un premier temps de travail sur les pratiques internes ( représentations du développement durable, projets d'éco-responsabilité, intégration du DD dans l'offre régionale de formation)
  - un deuxième temps de travail pour rencontrer avec les représentants de la des collectivités, des institutions telles que l'ADEME et la DREAL, des réseaux territoriaux mobilisés par les questions de développement durable (souvent portés par les Agences Régionales de l'Energie : ARPE en Midi-Pyrénées, ARENE en Ile de France, Rhônalpénergie Environnement en Rhône-Alpes, AREHN en Haute-Normandie, CERDD en Nord Pas-de-Calais, ARER à la Réunion…)

# PILOTAGE & GOUVERNANCE : PERSPECTIVES

- **Appuyer la mise en réseaux à l'échelle régionale et nationale.** L'ambition est de faciliter l'essaimage des pratiques et l'ancrage territorial des activités des délégations, pour **faire correspondre l'offre et la demande de formations au sein de communautés d'acteurs dédiées au développement durable** :
  - à partir de la cartographie des acteurs relais et ressources dans chaque région, nous pourrions impulser des partenariats entre différentes institutions, déclinant les conventions cadre signées nationalement. Il existe, notamment, des comités de pilotage régionaux dédiés au développement durable, animés par les DREAL et mobilisant les collectivités engagées dans des agendas 21, auxquels nos délégations régionales pourraient participer.
  - au niveau national, au-delà de notre participation au jury des rubans du développement durable et à l'appel à reconnaissance des agendas 21 locaux, les partenariats avec des observatoires dédiés au développement durable permettraient d'alimenter l'activité d'observation nationale ou régionalisée dédiée aux politiques publiques et aux métiers de la fonction publique territoriale.

# Zoom conclusif sur…

- **Les principes fondateurs de la stratégie de développement durable du CNFPT :**

  - **UNE <u>VISION</u> TRANSVERSALE et HOLISTIQUE**
  - **UNE <u>DEMARCHE</u> A LA FOIS STRATEGIQUE ET PRAGMATIQUE**
  - **UNE <u>ACTION</u> CONCRETE ET TRANSVERSALE, AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE FORMALISEES DANS LE CADRE NATIONAL DE REFERENCE**

**DIRECTION DE PROJETS DEVELOPPEMENT DURABLE**

**ari.brodach@cnfpt.fr**
**01 55 27 43 03**